

## PRE-DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENT

### Mettre en œuvre une démarche environnementale

#### Objectifs :

- Evaluer la situation de l'entreprise par rapport à la réglementation
- Elaborer un premier plan d'actions d'amélioration
- Obtenir les informations et les contacts utiles

#### Descriptif :

- Le pré-diagnostic environnement permet de :
  - Connaître la situation administrative du site par rapport aux installations classées pour la protection de l'environnement
  - Identifier les points forts et les points sensibles en matière de gestion des déchets, consommation d'eau et d'énergie, rejets dans l'eau et dans l'air, bruit, sécurité, produits dangereux, management de l'environnement et développement durable.
  - Disposer d'un plan d'actions d'amélioration classées par ordre de priorité
- Cette démarche correspond à 3 jours de prestations en moyenne, dont 1 en entreprise :
  - Réunion de travail et visite du site : ½ journée
  - Rédaction d'un rapport : 2 jours
  - Présentation du rapport en entreprise : ½ journée
  - Suivi des préconisations 1 an après
- La stratégie environnementale est définie à partir d'une méthode qualitative identifiant les faiblesses de l'entreprise en matière d'éco-conception.

Sous couvert de confidentialité.

Tarifification	HT
Coût des prestations :	gratuite

#### Commentaires :

Le pré-diagnostic environnement est gratuit pour l'entreprise grâce à la participation financière de la CCI et de l'ADEME.